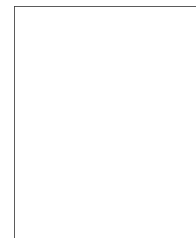




Site de notation des Écoles



> SYNDROME "NOUVELLE STAR" ou vitrine de la marchandisation de l'école ?

Avoir le palmarès des établissements de sa commune (écoles, collèges, lycées, publics et privés) est désormais possible avec le site : www.aucoeurdesecoles.com.

Le sous titre du site résume le programme : « *Le site qui vous fait apprécier l'école* » (sic...).

Il s'agit, pour les parents, de donner une appréciation des classes que fréquentent leurs enfants et de consulter les avis des autres parents. En recollant les différents avis, ce site aboutit à une évaluation de l'établissement lui-même.

Contrairement à *Note2be*, les profs du second degré ne sont pas "évalués" individuellement mais en équipe (par classe). Pour l'École primaire les cho-

ses se compliquent puisque lorsque l'on évalue une classe, bien évidemment, et même s'il n'est pas nommé-cité, c'est l'enseignant qui est évalué.

Le **SE-UNSA** rappelle que l'évaluation des enseignants est du seul ressort des corps d'inspection de l'Éducation nationale.

Le **SE-UNSA** étudie, avec la Fédération des Autonomes de Solidarité Laïque, les recours juridiques possibles pour protéger nos collègues de toute atteinte à leur dignité professionnelle et à leur honneur.

Ce site "*au cœur des écoles*" permet aux parents, dans le cadre d'un "lèche-vitrine" assez sordide, de faire leur marché entre plusieurs offres de scolarisation en demandant

des comparaisons d'établissements.

Pour le **SE-UNSA**, avec ces évaluations "sauvages" les parents en sont réduits à être de simples consommateurs d'écoles. Cette démarche contribue à renforcer, et la concurrence entre établissements, et la dérive consumériste qui l'accompagne.

Face à cette logique, renforcée par l'abandon de la sectorisation scolaire, le **SE-UNSA** continuera à défendre un service public d'éducation qui soit d'égale qualité et d'égale dignité sur l'ensemble des territoires.

Gaëlle Véro

S'OPPOSER
et proposer!